ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et reglementation

Question écrite n° 14664

Texte de la question

M Emile Koehl demande a M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, s'il estime que la France est surbancarisee.

Texte de la réponse

Reponse. - Le secteur bancaire francais est engage depuis 1984 dans une phase de profonde mutation. Le nombre global des etablissements de credit augmente regulierement, les creations etant realisees par des grands groupes industriels ou de services, des etrangers de plus en plus interesses par la place de Paris et par des professionnels qui s'installent a leur propre compte. Cette croissance s'est toutefois accompagnee d'un important mouvement de reorganisations et de restructurations internes et de nombreux changements de controle. Quant au nombre de guichets, il a, pour la premiere fois depuis 1981, legerement decru en 1988. Pour relever le defi de la mise en place au sein de la CEE de la libre prestation de services transfrontieres au debut de 1993, le systeme bancaire francais devra poursuivre le developpement de sa competitivite dans tous les domaines. Il lui faudra en particulier veiller a accroitre sa rentabilite, a ameliorer les relations sociales, a approfondir son implantation internationale ainsi qu'a mieux satisfaire les besoins de sa clientele par l'abaissement du cout de l'intermediation bancaire et le renforcement de la transparence des conditions de banque.

Données clés

Auteur : M. Koehl •mile
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14664
Rubrique : Banques et etablissements financiers
Ministère interrogé : économie, finances et budget
Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 juin 1989, page 2744